

## Deuxième séance, vendredi 23 décembre 2011

Présidence de M<sup>me</sup> Gabrielle Bourguet, présidente

**SOMMAIRE:** Cortège et cérémonie œcuménique solennelle à la cathédrale St-Nicolas. – Ouverture de séance. – Communications. – Commissions. – Appel nominal. – Détermination du nombre de membres de la Commission des finances et de gestion (CFG) et de la Commission des affaires extérieures (CAE). – Elections des membres des 6 commissions permanentes: Commission des affaires extérieures (CAE), Commission des finances et de gestion (CFG), Commission de justice, Commission des grâces, Commission des naturalisations, Commission des pétitions. – Election des membres des 4 commissions interparlementaires de contrôle (CIP): CIP Haute école spécialisée de Suisse occidentale, CIP Gymnase intercantonal de la Broye, CIP Convention scolaire romande, CIP Détention pénale. – Election des membres du Bureau interparlementaire de coordination (BIC). – Election des 5 députés membres de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire. – Clôture de la session.

### Cortège et cérémonie œcuménique solennelle à la cathédrale St-Nicolas

En vertu de l'article 43 de la loi sur le Grand Conseil et fidèles à la tradition, les membres de la Haute Assemblée et du Conseil d'Etat assistent dès 9 heures à une célébration œcuménique solennelle célébrée en la cathédrale Saint-Nicolas.

Précédé du Noble Contingent des grenadiers fribourgeois, d'un piquet de gendarmes en grande tenue et du Corps de musique de la Landwehr, le Conseil d'Etat, avec son huissier portant le sceptre, puis les représentants du peuple, également précédés d'un huissier, Bureau en tête et groupés dans l'ordre constitutionnel des districts, se rendent dès 8 h 45 en cortège de la place de l'Hôtel cantonal jusqu'au porche de la cathédrale. La cérémonie œcuménique est présidée par M. le Prévôt Claude Ducarroz et par M. le Pasteur Andreas Rüttner. Placée sous la direction de M. Pierre-Georges Roubaty, maître de chapelle de la cathédrale, la Chapelle vocale et instrumentale de la cathédrale Saint-Nicolas, accompagnée par M. François Seydoux, organiste titulaire de la cathédrale, interprète des pièces sacrées de circonstance.

Avant que la liturgie ne soit célébrée, M. le Prévôt Claude Ducarroz accueille l'assistance dans les termes suivants:

Madame la Présidente du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Députés,  
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,

Je vous accueille cordialement dans notre cathédrale au nom de l'Eglise catholique et au nom de l'Eglise réformée du canton de Fribourg.

Sie wurden gewählt – oder wiedergewählt – durch die Gnade der schweizerischen Demokratie. Unser Volk hat Ihnen sein Vertrauen ausgesprochen. Wir beglückwünschen Sie dazu und wünschen Ihnen Freude und Mut bei der Erfüllung Ihres Amtes. Sie stehen im Dienst der Menschen. Ein Dienst mit vielen Facetten, religiösen, kulturellen und sozialen. Das gütige Gott möge Ihnen zur Seite stehen.

Votre venue dans cette cathédrale signifie que notre société, avec ses autorités, reconnaît la dimension spirituelle des personnes humaines, ce qui implique à la fois le respect des consciences individuelles et un espace de pleine liberté pour l'exercice des religions compatibles avec notre état de droit.

Dans cet esprit d'humanisme intégral, je vous invite à vivre, chacun selon ses convictions, ce moment de recueillement et de prière, dans la fidélité à nos meilleures traditions et dans l'ouverture aux nouvelles façons de croire, d'espérer et d'aimer.

Cette liturgie est marquée notamment par les homélies suivantes de M. le Prévôt Claude Ducarroz et de M. le Pasteur Andreas Rüttner:

*Prévôt Claude Ducarroz*

Premier Livre des Rois 3, 5–15

«A Gabaon, pendant la nuit, le Seigneur apparut en songe au roi Salomon. Il lui dit: «Demande-moi ce que tu veux, et je te le donnerai.» Salomon répondit: «Tu as montré beaucoup d'amour à ton serviteur David, mon père, lui qui a marché en ta présence dans la fidélité, la justice et la rectitude de cœur envers toi. Tu lui as gardé ce grand amour, tu lui as donné un fils qui est assis maintenant sur son trône. Ainsi donc, Seigneur mon Dieu, c'est toi qui m'as fait roi à la place de David mon père; or, je suis un tout jeune homme, incapable de se diriger, et me voilà au centre du peuple que tu as élu; c'est un peuple nombreux, si nombreux qu'on ne peut ni l'évaluer ni le compter. Donne à ton serviteur un cœur attentif pour qu'il sache gouverner ton peuple et discerner le bien et le mal; comment sans cela gouverner ton peuple, qui est si important?» Cette demande de Salomon plut au Seigneur, qui lui dit: «Puisque c'est cela que tu as demandé, et non pas de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis; mais puisque tu as demandé le discernement, l'art d'être attentif et de gouverner, je fais ce que tu as demandé: je te donne un cœur intelligent et sage, tel que personne n'en a eu avant toi et que personne n'en aura après toi. Et je te donne aussi même ce que tu n'as pas demandé: je te donne et la richesse et la gloire, si bien que pendant toute ta vie tu n'auras pas d'égal parmi les rois. Et si tu suis mes chemins, en gardant mes ordres et mes

commandements comme l'a fait David, ton père, je t'accorderai de longs jours.» Salomon s'éveilla et voilà que c'était un songe. Il rentra à Jérusalem et se tint devant l'arche de l'alliance du Seigneur; il offrit des holocaustes et des sacrifices de communion et donna un banquet à tous ses serviteurs.»

Plus vrai que nature, cet extrait du livre des Rois.

Un roi, Salomon, qui a un songe. Nous n'avons pas de roi chez nous, et nous nous vantons de n'en avoir jamais eu. Mais une autorité qui a un rêve, ça existe sûrement. Vous avez rêvé d'être candidat, puis élu. Et votre premier rêve s'est réalisé: vous êtes là ce matin, les rois et les reines -modestes certes- de notre démocratie helvétique.

Salomon, dans son rêve, s'est mis à prier, car c'est Dieu lui-même qui lui apparut dans la nuit. Dieu dans la nuit, c'est peut-être cela, la foi. On ne croit que dans une certaine obscurité, comme une victoire de la lumière intérieure sur des questions difficiles et des réponses jamais complètement évidentes.

Et Salomon pria. C'est beau, un roi qui prie. Il pria pour demander, comme il arrive encore souvent chez moi, chez vous, chez nous. Mais sa première pensée, qui est tout à son honneur, c'est de songer – c'est le cas de le dire – à ceux qui l'ont précédé. Mieux qu'une mémoire, c'est un mémorial. Bel hommage à son père David, reconnaissance pour celui qui lui a transmis un royaume de prospérité et de paix.

Le rétroviseur de la gratitude, pour le peuple et pour ses autorités antérieures, n'empêche pas d'imaginer un avenir meilleur, non pas dans des rêveries hors-sol, mais justement dans le terrain et le terreau labourés, ensemenés par celles et ceux qui ont œuvré avant nous, ici et maintenant dans le champ de notre canton, avec labeurs et fatigues, avec réussites et échecs, toujours dans la noble ambition de servir le meilleur bien de tout notre peuple.

Fidélité, justice, droiture du cœur: ne pouvons-nous pas mettre des visages sur ces qualités humaines qui font aussi la valeur, voire la grandeur de celles et ceux qui ont porté ou portent encore le poids des saisons et des jours? Merci: c'est le minimum que nous leur devons, aux Davids des Salomons que vous êtes.

Et voici la prière. Salomon aurait pu demander, comme ce peut être encore une tentation lorsque la politique se décline en termes de combat, voire de guerres, oui demander la victoire de l'un sur l'autre, des uns sur les autres, dans le champ des batailles pour le pouvoir. Oui, solliciter de longs jours au parlement ou au gouvernement, par exemple, pour conjurer le couperet des élections, demander la richesse quand les intérêts particuliers – voire personnels – peuvent griser les ambitieux trop impatientes ou trop gourmands.

Et la prière de Salomon fut exaucée, la bonne, la vraie: «Parce que tu n'as pas demandé pour toi de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis, je te donnerai un cœur intelligent et sage.» Ce roi exceptionnel – mais, diront peut-être certains, pas très «politiquement correct» –, avait demandé dans sa prière un cœur attentif pour bien gouverner son peuple et savoir discerner le bien et le mal. Il avait même ajouté, réaliste ou idéaliste?: «Comment, sans cela, pourrais-je gouverner ton peuple qui est si grand?».

Je trouve cette prière extraordinaire et pleine d'actualité, qu'en pensez-vous? Vous qui êtes ici comme magistrats choisis par notre peuple et dévoués désormais par serment au service de son bien.

Salomon s'éveilla, et voilà que c'était un songe. Un songe seulement? Ou une invitation à donner chair et sang à ce beau rêve? Mieux: une incitation à devenir, tous ensemble – peuple et magistrats – non pas des rêveurs mais des éveillés de la politique, dans le meilleur sens du mot, à savoir des serviteurs et des servantes d'une humanité qui, si elle est plus large que notre petite république, mérite, chez nous comme ailleurs, des hommes et des femmes sages, désintéressés et généreux. Je me permets d'ajouter: des visionnaires d'un avenir à construire sur des valeurs sûres. En somme le développement le plus durable, celui qui coïncide, je le crois, avec les inspirations puisées dans le christianisme et le meilleur de toutes les religions.

Et puis, la prière de Salomon finit si bien, et je crois que là-dessus, nous serons tous d'accord: «Salomon rentra à Jérusalem, il offrit des sacrifices de communion et il donna un banquet à tous ses serviteurs.» Sans oublier les dames, évidemment.

Heureuse législature, joyeux Noël, bonne année...et bon appétit!

*Pasteur Andreas Rüttner*

Von Menschen und Profilen; Dienen – aber mit Profil. Schon wieder einer – so ganz ohne Profil – ein typischer Politiker halt, der nur an seine Wiederwahl denkt. Ach er ist ein Pfarrer – so ganz ohne Profil – er redet allen nach dem Mund.

«Es tut uns leid, sie entsprechen leider nicht unserem Anforderungsprofil.» Oder anders gesagt: Wir können sie nicht brauchen.

«Geben wir ihm noch einen Monat Zeit. Wenn er sich dann in seiner neuen Stellung nicht profiliert...» – Oder anders gesagt: Sich nicht durchsetzt, nicht das Unverwechselbare schafft, dann...

Profilierte Menschen sind in.

Manchmal reden wir von Menschen wie von Pneus oder von Arbeitsstiefeln mit Profilgummisohlen – was nicht genügend griffig ist, muss ausgewechselt werden. Und wir setzen uns gegenseitig unter Druck. Wer möchte nicht sein eigenes, markantes Profil haben. Wer möchte nicht unverwechselbar sein und das Unverwechselbare schaffen in dieser Masse von Menschen, die in ihrer Lebensart in immer gleichere Schemen gepresst werden. Und so versuchen wir profiliert zu sein und fordern Profil von anderen.

Seitenansicht. Das Wort Profil heisst eigentlich nichts anderes als Seitenansicht. Wer sich von der Seite zeigt, der zeigt sein Profil. Und es stimmt: eine hohe Denkerstirn wirkt noch etwas höher – eine markante Nase noch etwas markanter, ein energisches Kinn noch etwas energischer. Doch was verbirgt die andere Hälfte des Gesichts? Was zeigt jene Seite, die beim Profilzeigen abgewendet wird? Ein störendes Muttermahl vielleicht? Eine alte Narbe? Profil zeigen heisst immer auch: Sich bewusst abwenden. Jene Seite verbergen, die – vielleicht – unahnnehmlich scheint. Von der man glaubt, dass sie nichts nützt. Es ist jene Seite von uns

vielleicht, deren wir uns schämen. Profil zeigen heisst immer auch: Sich zur Hälfte verstecken.

Und so habe ich einen ersten Wunsch. Für uns persönlich, für uns als Gemeinschaft und für uns als Staat: Dass wir uns in unserem Profilierungsstreben nicht von anderen Menschen abwenden. Dass wir versuchen, unverwechselbar zu sein, indem wir anderen von Angesicht zu Angesicht begegnen, uns in die Augen schauen. Dass wir den Mut haben, auch jene Seite von uns zu zeigen, die nicht den Erwartungen entspricht. Und vielleicht lernen wir zu begreifen, dass unsere Unverwechselbarkeit in der Zuwendung zum andern besteht und nicht im Sich-Abwenden zu finden ist.

Form. Profil heisst auch Form. Haben sie schon einmal die Form eines Flugzeugflügels näher betrachtet? Vorne ist ein solcher Flügel zart gerundet. Gegen hinten läuft er spitz aus. Und der Flügel ist als ganzer leicht gebogen. Wenn nun ein Luftstrahl über ein solches Profil streicht, entwickelt sich über dem Flügel ein Sog, der das Flugzeug in den Himmel zieht. Ohne dieses bestimmte Profil geht es nicht. Doch aufgepasst mit einem Flügelpofil lässt sich nur fliegen – auf alle Arten, gewiss. Doch um ein Dach damit zu decken ist es denkbar ungünstig.

Und so ist es auch mit uns Menschen. Verschiedene Aufgaben erfordern verschiedene Profile. Und ein Profil ist nur dann sinnvoll, wenn es auch einen Zweck erfüllt.

Und so habe ich einen zweiten Wunsch. Für uns persönlich, für uns als Gemeinschaft und für uns als Staat in einer Zeit, die sich wandelt: Hüten wir uns, in alten Profilen – in alten Formen – zu verharren. Haben wir den Mut, neue Aufgaben mit neuen Profilen lösen. Und verfallen wir nicht der Versuchung, uns nur eine Form um der Form willen zu geben.

Spuren. Profil heisst auch Spuren hinterlassen. Wer mit Profilgummisohlen ausgerüstet unterwegs ist, der hinterlässt Abdrücke. Das kann schlimme Folgen haben. Dann nämlich, wenn wir mit grobem Schuhwerk vieles niedertrampeln. Es kann aber auch nützlich sein. Dann, wenn wir uns im Nebel verirrt haben und auf Spuren treffen, denen wir folgen können.

Und so habe ich einen letzten Wunsch. Für uns persönlich, für uns als Gemeinschaft und für uns als Staat in einer manchmal nebligen, undurchsichtigen Zeit: Versuchen wir, mit unserem Dienst die Gesellschaft zu prägen. Gehen wir profiliert durch das Leben. Und – mit Gottes Hilfe – hinterlassen wir Spuren. Spuren, der Orientierung, denen man nachfolgen kann – und nicht Spuren der Verwüstung. Amen.

La célébration œcuménique terminée, le cortège se reforme dans le même ordre et se rend à l'Hôtel cantonal en empruntant la rue du Pont-Muré.

Après avoir rendu les honneurs sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le Contingent des Grenadiers tire une salve d'honneur.

Puis c'est au son d'une marche exécutée par le Corps de musique de la Landwehr que les membres des Autorités législatives et exécutives gagnent l'Hôtel cantonal qui est pavoisé pour la circonstance et sur lequel flottent les couleurs fribourgeoises.

## Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h 40.

**Présence** de 109 députés; absent: 1.

Est absent avec justification: M. Xavier Ganioz.

– Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

**La Présidente.** Mesdames, Messieurs les Député-e-s, Mesdames, Messieurs les Conseiller-ère-s d'Etat, Madame la Secrétaire générale, Monsieur et Madame les Secrétares parlementaires, Mesdames, Messieurs les journalistes, Mesdames, Messieurs les huissiers, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur d'ouvrir cette deuxième journée de session constitutive. Comme vous avez pu le constater dans l'ordre du jour que vous avez reçu, cette journée sera essentiellement réservée à l'élection des membres des commissions permanentes. Sans plus tarder, je passe au deuxième point de notre ordre du jour.

## Communications

**La Présidente.**

1. Je vous informe que les député-e-s qui n'ont pas encore été pris en photo hier doivent impérativement le faire durant la matinée. Cela concerne une dizaine de personnes. Je vous remercie de votre collaboration.
2. Je vous rappelle que dans notre Parlement, les retards ne sont pas annoncés officiellement. Seuls le sont les excusés pour la séance. Je précise également qu'un député non assermenté peut être élu dans une commission, mais cependant il ne peut pas siéger tant qu'il n'a pas été assermenté.
3. Par ailleurs, je vous rappelle que la séance de ce jour va se prolonger au-delà de midi. Dès lors, une pause d'une demi-heure vous sera accordée pour vous permettre de vous restaurer.
4. Enfin, pour terminer, je vous informe que le Secrétariat du Grand Conseil sera fermé la semaine prochaine du lundi 26 décembre au 2 janvier 2012.

– Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

## Commissions

*Commissions parlementaires nommées par le Bureau en sa séance du vendredi 23 décembre 2011*

**Commission spécialisée des routes et cours d'eau, nommée pour toute la durée de la législature**

Elian Collaud (PDC/PBD), président, David Bonny (PS), Christian Duccotterd (PDC/PBD), Josef Fasel (PDC/PND), Bruno Fasel-Roggo (ACG), Fritz Glauser

(PLR), Ueli Johner-Etter (UDC), René Kolly (PLR), Pierre-André Page (UDC), François Roubaty (PS), Ursula Schneider Schüttel (PS).

**Projet de loi N° 274 sur la protection de la nature et du paysage (LPNat)**

Nicolas Rime, président, Markus Bapst, Romain Castella, Dominique Corminbœuf, Fritz Glauser, Ueli Johner-Etter, Nicolas Lauper, Michel Losey, Patrice Morand, Christa Mutter, Rose-Marie Rodriguez.

**Projet de loi N° 291 modifiant la loi sur les routes**

Attribué à la *Commission des routes et cours d'eau*.

**Projet de décret N° 292 relatif à l'acquisition de l'immeuble de la rue de Rome 1, à Fribourg**

Stéphane Peiry, président, Claude Brodard, Andrea Burgener Woeffray, Daniel Gander, Giovanna Garghentini Python, Bernadette Hänni-Fischer, Markus Ith, Bruno Jendly, André Schoenenweid, Edgar Schorderet et Laurent Thévoz.

**Projet de loi N° 294 sur la protection des animaux (LCPA)**

Fritz Glauser, président, Pascal Andrey, Dominique Butty, Romain Castella, Dominique Corminbœuf, Christian Ducotterd, Sébastien Frossard, François Roubaty, Ruedi Schläfli, Ralph Schmid et Erika Schnyder.

**Projet de loi N° 295 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'extension du Collège du Sud à Bulle**

Jacques Vial, président, Didier Castella, Claude Chasot, Jean-Pierre Doutaz, Gaétan Emonet, Yvan Hunziker, Emmanuelle Kaelin Murith, Gabriel Kolly, Nicolas Repond, Nicolas Rime, Roger Schuwey.

**Projet de loi N° 289 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en œuvre du projet d'harmonisation des systèmes d'information pour la gestion de l'environnement administratif des écoles (HarmAdminEcoles, HAE)**

4 nouveaux membres nommés, en remplacement de Christine Bulliard (PDC), Jacqueline Brodard (PDC), Gilbert Cardinaux (UDC) et Parisima Vez (PDC): Eric Collomb, Raoul Girard, Thomas Rauber et Markus Zosso.

**La Présidente.** Une commission parlementaire, nommée lors de l'ancienne législature, n'avait pas pu siéger et traiter le projet qui lui était attribué, soit le projet de décret N° 289, relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en œuvre du projet d'harmonisation des systèmes d'information, pour la gestion de l'environnement administratif des écoles. Quatre membres de cette commission n'étant plus députés, le Bureau les a remplacés.

**Appel nominal**

**Zürcher Werner** (UDC/SVP, LA). Le doyen d'âge des scrutateurs procède à l'appel nominal par cercle électoral.

– L'appel nominal révèle la présence de 109 députés, 1 membre étant excusé, M. Xavier Ganiouz.

**Détermination du nombre de membres de la Commission des finances et de gestion (CFG) et de la Commission des affaires extérieures (CAE)**

**La Présidente.** L'article 13 alinéa 1 de la loi sur le Grand Conseil stipule que, je cite: «Les commissions permanentes sont composées de sept membres, à l'exception de la Commission des finances et de gestion et de la Commission des affaires extérieures qui sont composées de treize membres au maximum».

Lors de sa séance du 25 novembre dernier, le Bureau provisoire n'a trouvé aucune majorité sur le nombre de membres de chacune des deux commissions. Le vote du Bureau provisoire a abouti à une égalité de voix en faveur de commissions à 11, respectivement 13 membres. C'est M. le Député Louis Duc, en sa qualité de président-doyen d'âge qui a départagé le résultat. Dans les deux cas, il s'est prononcé en faveur de commissions composées de 11 membres plutôt que 13. Le préavis du Bureau provisoire est donc de 11 membres. La décision finale appartient au Grand Conseil. J'ouvre la discussion sur cette question du nombre de membres de la Commission des affaires extérieures et de la Commission des finances et de gestion.

**Ith Markus** (PLR/FDP, LA). Comme les prescriptions légales nous y obligent, je déclare que je n'ai pas de lien particulier avec ce sujet, si ce n'est que je suis comme vous tous contribuable et citoyen de ce canton. J'ai donc un intérêt tout particulier à ce que le contrôle de nos finances et gestion, ainsi que les relations avec nos cantons voisins, se déroulent correctement. Cela signifie que les tâches des importantes Commission des finances et de gestion et Commission des affaires extérieures soient réparties sur plusieurs personnes, c'est-à-dire 13 épaules. La demande, respectivement proposition du Bureau provisoire, était semble-t-il purement politiquement motivée. Il est vrai que la répartition des sièges dans une commission à 13 ne reflète pas exactement les forces de notre Parlement. Mais dans toutes les commissions à 7, ce n'est pas le cas non plus et c'est dans l'autre sens. De plus, je suis très à l'aise, au nom du groupe libéral-radical, pour demander 13 membres à la Commission des finances et de gestion et à la Commission des affaires extérieures, car je n'y gagne rien ou presque. Si je gagne, c'est en efficacité et en efficience du travail des commissions. Je vous invite donc à ne pas suivre la proposition du Bureau provisoire et de fixer le nombre des membres de la Commission des finances et de gestion et de la Commission des affaires extérieures à 13.

**Mauron Pierre** (*PS/SP, GR*). Effectivement, nous avons eu au Bureau une discussion à ce sujet. Les temps changent, les hommes changent, mais le Parlement reste. Je ne sais pas s'il y a des raisons politiques ou pas par rapport à ce nombre de membres de commissions, mais je relève simplement que lors de la précédente législature, les principaux groupes voulaient justement des commissions à 11 membres. Nous avons pu discuter, notamment entre chefs de groupes, pour déterminer le fonctionnement de ces commissions, voire les tâches qui étaient accomplies par celles-ci et après une longue réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion que ces commissions pouvaient effectivement être composées de 13 membres. Maintenant, sur 13 membres, d'après les calculs faits, il y avait à peu près 4,6 membres qui devaient revenir à la gauche. Après discussion et après entente également avec les chefs de groupes, je vous informe que pour les commissions à 13 que le parti socialiste soutiendra, il revendiquera 3 sièges et non pas 4. De ce fait, la personne qui était mentionnée, Raoul Girard, n'est plus candidate pour la Commission des finances et de gestion à 13 personnes.

– Au vote par assis et levé, la Commission des affaires extérieures à 13 membres est acceptée par 100 voix contre 0. Il y a 8 abstentions.

– Au vote par assis et levé, la Commission des finances et de gestion à 13 membres est acceptée par 101 voix contre 0. Il y a 7 abstentions.

## Elections des membres des 6 commissions permanentes

### La Commission des affaires extérieures (CAE)<sup>1</sup>

**La Présidente.** Nous allons donc élire les 13 membres de la Commission des affaires extérieures.

Comme pour l'ensemble des commissions permanentes que nous allons élire ce matin, il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Je vous rappelle que selon notre loi, une même personne ne peut faire partie que d'une commission permanente. L'appartenance au Bureau n'est pas un empêchement. Le député élu ayant accepté son élection lors de l'annonce des résultats n'est donc plus éligible à une commission permanente. La loi sur le Grand Conseil règle l'élection comme suit:

- les candidats ou candidates qui ont obtenu la majorité absolue au premier ou au deuxième tour sont élus;
- on retient ensuite parmi les candidatures qui ont obtenu le plus de voix au second tour, le double du nombre des postes qui sont encore à pourvoir; les autres candidatures n'entrent plus en considération pour les tours suivants;

– les noms des personnes encore éligibles sont lus par la présidence avant chaque tour;

– on procède ensuite à un nouveau tour de scrutin;

– on continue ainsi jusqu'à que tous les sièges soient pourvus à la majorité absolue.

Les bulletins sont déclarés nuls s'ils sont illisibles ou équivoques, contiennent des inscriptions injurieuses, mentionnent le nom d'une personne qui n'est pas député ou sont blancs. Pour les élections de toutes les commissions permanentes, vous disposez de listes imprimées. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms figurant sur votre bulletin et de le ou les remplacer par d'autres sur les lignes prévues à cet effet au bas du bulletin de vote. Les deux premiers tours sont libres, ce qui signifie que tout député est éligible lors des deux premiers tours. Si le bulletin, après modification, comporte plus de noms que de personnes à élire, les derniers noms inscrits sont biffés par les scrutateurs ou scrutatrices.

Propositions des groupes pour les 13 membres de la Commission des affaires extérieures, classés par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique:

– pour le groupe PDC-PBD: MM. André Ackermann, André Schoenenweid, Denis Grandjean et François Bosson;

– pour le groupe PS: M<sup>mes</sup> Andréa Burgener et Bernadette Haenni et M. Benjamin Gasser;

– pour le groupe UDC: MM. Roland Mesot, Gabriel Kolly et Alfons Piller;

– pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Nadia Savary et M. Romain Castella;

– pour le groupe ACG: M. Ralph Schmid.

Je vous informe encore qu'avant de connaître les résultats du premier tour des élections des membres de la Commission des affaires extérieures, nous allons procéder au premier tour des élections de l'ensemble des autres commissions permanentes, soit les élections des membres des Commissions des finances et de gestion, de justice, des grâces, des naturalisations et des pétitions.

Puis je vous donnerai les résultats du premier tour de l'élection des membres de la Commission des affaires extérieures. Si nécessaire, nous procéderons alors immédiatement à un deuxième tour.

Le but est de connaître rapidement la composition de cette Commission afin qu'elle puisse vite se réunir en vue de donner son préavis au plénum pour les élections prévues au point 7 de l'ordre du jour.

Pendant que la Commission des affaires extérieures se réunira au 2<sup>e</sup> étage et que les scrutateurs dépouilleront le premier tour des élections des autres commissions, je vous donnerai une pause d'une bonne demi-heure comme annoncé dans les communications.

<sup>1</sup> Résultats en p. 2669.

### La Commission des finances et de gestion (CFG)<sup>1</sup>

**La Présidente.** Nous allons donc élire les 13 membres de la Commission des finances et de gestion. Il s'agit à nouveau d'une élection au scrutin de liste, qui a lieu à la majorité absolue des bulletins valables. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms figurant sur votre bulletin et de le ou les remplacer par d'autres sur les lignes prévues à cet effet, au bas du bulletin de vote. Lors des deux premiers tours, tout député est un candidat éligible. Si le bulletin, après modification, comporte plus de noms que de personnes à élire, les derniers noms inscrits sont biffés par les scrutateurs ou scrutatrices. Avant de vous donner lecture de la liste des candidats, je prends note que la candidature de Raoul Girard a été retirée par la voix de son président de groupe.

Propositions des groupes pour les 13 membres de la Commission des finances et de gestion, classés par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Edgar Schorderet, Dominique Butty, Bruno Boschung et Patrice Morand;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Ursula Krattinger-Jutzet et MM. René Thomet et Dominique Corminboeuf;
- pour le groupe UDC: MM. Stéphane Peiry, Michel Losey et Paul Herren;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Nadine Gobet et M. Pascal Kuenlin;
- pour le groupe ACG: M. Claude Chassot.

### La Commission de justice<sup>2</sup>

**La Présidente.** Je passe au premier tour de l'élection des membres de la Commission de justice. Nous allons élire les sept membres de cette Commission, comme le prévoit la loi sur le Grand Conseil. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission de justice:

- pour le groupe PDC-PBD: M<sup>me</sup> Emmanuelle Kaelin Murith et M. Nicolas Lauper;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Erika Schnyder et M. Pierre Mauron;
- pour le groupe UDC: M. Nicolas Kolly;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M. André Schneuwly.

<sup>1</sup> Résultats en p. 2669.

<sup>2</sup> Résultats en p. 2669.

### La Commission des grâces<sup>3</sup>

**La Présidente.** Nous passons au premier tour de l'élection des membres de la Commission des grâces. Nous allons élire les sept membres de cette Commission, comme le prévoit la loi sur le Grand Conseil. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission des grâces:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Patrice Longchamp et Thomas von Dach;
- pour le groupe PS: M. Benoît Piller et M<sup>me</sup> Chantal Pythoud;
- pour le groupe UDC: M. Ruedi Schläfli;
- pour le groupe PLR: M. Didier Castella;
- pour le groupe ACG: M. Olivier Suter.

### La Commission des naturalisations<sup>4</sup>

**La Présidente.** Je passe au premier tour de l'élection des membres de la Commission des naturalisations. La loi sur le Grand Conseil fixe également à sept le nombre des membres de cette Commission. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission des naturalisations:

- pour le groupe PDC-PBD: M<sup>mes</sup> Yvonne Stempfeler-Horner et Anne Meyer Loetscher;
- pour le groupe PS: MM. Nicolas Repond et Xavier Ganioz;
- pour le groupe UDC: M. Gilles Schorderet;
- pour le groupe PLR: M. Fritz Burkhalter;
- pour le groupe ACG: M. Louis Duc.

### La Commission des pétitions<sup>5</sup>

**La Présidente.** Je passe maintenant au premier tour de l'élection des membres de la Commission des pétitions. La loi sur le Grand Conseil fixe également à sept le nombre des membres de cette Commission. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

<sup>3</sup> Résultats en p. 2669.

<sup>4</sup> Résultats en p. 2669.

<sup>5</sup> Résultats en p. 2669.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission des pétitions:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Pascal Andrey et Pierre-André Grandgirard;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Nicole Lehner-Gigon et M. Daniel Brunner;
- pour le groupe UDC: M. Sébastien Frossard;
- pour le groupe PLR: M. Claude Brodard;
- pour le groupe ACG: M. Bernhard Schafer.

## Résultat de l'élection des membres des commissions permanentes

### La Commission des affaires extérieures (CAE)

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 109; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élus: *M<sup>mes</sup> et MM. André Ackermann (108 voix), Denis Grandjean (108 voix), François Bosson (107 voix), Andrea Burgener-Woelfray (106 voix), Nadia Savary (106 voix), André Schoenenweid (106 voix), Romain Castella (105 voix), Gabriel Kolly (105 voix), Bernadette Haenni (105 voix), Roland Mesot (105 voix), Benjamin Gasser (104 voix), Ralph Schmid (102 voix) et Alfons Piller (93 voix).*

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs les membres nouvellement élus à la Commission des affaires extérieures, je vous félicite pour votre élection. Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette nouvelle fonction.

Je prie maintenant les membres élus de la Commission des affaires extérieures de se rendre immédiatement dans la salle du 2<sup>e</sup> étage afin d'y élire son président et de procéder au préavis pour les délégations fribourgeoises aux quatre commissions interparlementaires, ainsi qu'au sein du Bureau interparlementaire de coordination.

### La Commission des finances et de gestion (CFG)

Bulletins distribués: 108; bulletins rentrés: 106; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 106; majorité absolue: 54.

Obtiennent des voix et sont élus: *M<sup>mes</sup> et MM. Dominique Butty (106 voix), Claude Chassot (105 voix), Edgar Schorderet (105 voix), Bruno Boschung (104 voix), Paul Herren (102 voix), Ursula Krattinger (102 voix), Michel Losey (101 voix), Patrice Morand (101 voix), Nadine Gobet (100 voix), Stéphane Peiry (98 voix), René Thomet (98 voix), Dominique Corminbœuf (93 voix) et Pascal Kuenlin (88 voix).*

Il y a 6 voix éparses.

**La Présidente.** Mesdames, Messieurs, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite bien du plaisir dans l'accomplissement de votre travail.

### La Commission de justice

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 109; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élus: *MM. et M<sup>mes</sup> Kaelin Murith Emmanuelle (108 voix), Nicolas Kolly (105 voix), Erika Schnyder (105 voix), Nicolas Lauper (104 voix), André Schneuwly (101 voix), Pierre Mauron (100 voix) et Antoinette de Weck (98 voix).*

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans la suite de vos travaux.

### La Commission des grâces

Bulletins distribués: 107; bulletins rentrés: 107; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 107; majorité absolue: 54.

Obtiennent des voix et sont élus: *M<sup>me</sup> et MM. Patrice Longchamp (107 voix), Didier Castella (106 voix), Ruedi Schläfli (103 voix), Benoît Piller (102 voix), Chantal Pythoud (102 voix), Thomas von Dach (101 voix) et Olivier Suter (96 voix).*

Il y a 2 voix éparses.

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat.

### La Commission des naturalisations

Bulletins distribués: 108; bulletins rentrés: 108; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 108; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élus: *MM. et M<sup>mes</sup> Yvonne Stempfel (108 voix), Fritz Burkhalter (106 voix), Louis Duc (104 voix), Anne Meyer Loetscher (104 voix), Gilles Schorderet (100 voix), Xavier Ganioz (98 voix) et Nicolas Repond (97 voix).*

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat.

### La Commission des pétitions

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 109; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 109; majorité absolue: 55.

Ont obtenu des voix et sont élus: *M<sup>me</sup> et MM. Pascal Andrey (108 voix), Claude Brodard (108 voix), Pierre-André Grandgirard (108 voix), Sébastien Frossard (107 voix), Bernhard Schafer (107 voix), Daniel Brunner (105 voix) et Nicole Lehner-Gigon (104 voix).*

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat.

### Election des membres des 4 commissions interparlementaires de contrôle (CIP)

**Ackermann André** (PDC/CVP, SC), **rapporteur.** La Commission des affaires extérieures a tenu tout à l'heure sa séance constitutive, que j'ai eu le redoutable honneur de présider; mais je n'en ai pas un grand mérite car c'était uniquement en raison de mon âge.

Elle a élu à la présidence de cette Commission, à l'unanimité et par acclamation, M<sup>me</sup> la Députée Andrea Burgener-Woeffray que je félicite. (*Applaudissements!*) Elle a élu de la même façon à la vice-présidence, votre serviteur, soit André Ackermann. (*Applaudissements!*) Vous aurez toutes et tous remarqué que la Commission des affaires extérieures a fait preuve d'une certaine logique en choisissant sa présidente et son vice-président, puisque les deux prénoms et noms commencent par «Andrea», *Andrea* Burgener – *André* Ackermann. Heureusement que M<sup>me</sup> la Députée Andrea Wassmer n'était pas dans cette Commission, autrement on aurait eu un problème.

La Commission a examiné toutes les candidatures qui étaient proposées par les différents groupes pour les différentes délégations que nous allons maintenant élire. La Commission des affaires extérieures a entériné toutes les propositions faites par les différents groupes, propositions que vous avez reçues sur un papier. Donc, la Commission des affaires extérieures vous propose d'élire les candidats et les candidates qui ont été proposés par les différents groupes politiques.

### CIP Haute école spécialisée de Suisse occidentale

**La Présidente.** Nous allons donc élire les sept membres, et je vous prie de faire attention parce que la feuille que vous avez reçue ne les présente pas exactement dans cet ordre-là, mais l'ordre des votes est prévu comme ça. Nous allons donc élire maintenant les sept membres de la délégation fribourgeoise au sein de la Commission interparlementaire HES-SO. Cette élection, comme les précédentes, a lieu au scrutin de liste à la majorité absolue des bulletins valables. Elle se déroule selon les mêmes règles que les élections que nous avons eues ce matin. Tout député est éligible à cette fonction. Vous allez recevoir des bulletins sur lesquels figure une liste comprenant les noms des sept candidats de la Commission des affaires extérieures pour les sept sièges à repourvoir.

Propositions pour les 7 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Jean-Pierre Doutaz et André Schoenenweid;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Solange Berset et M. Nicolas Rime;
- pour le groupe UDC: M. Markus Zosso;

- pour le groupe PLR: M. Peter Wüthrich;
- pour le groupe ACG: M. Benoît Rey.

### Résultat

Bulletins distribués: 105; bulletins rentrés: 105; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 105; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élus: M<sup>me</sup> et MM. *Jean-Pierre Doutaz* (104 voix), *André Schoenenweid* (104 voix), *Peter Wüthrich* (104 voix), *Markus Zosso* (104 voix), *Benoît Rey* (101 voix), *Solange Berset* (100 voix) et Nicolas Rime (97 voix).

**La Présidente.** Félicitations à tous ces élus.

### CIP Gymnase intercantonal de la Broye

**La Présidente.** Nous allons élire les 7 membres de cette délégation. Cette élection se déroule selon les mêmes règles que les élections précédentes. Tout député est éligible à cette fonction. Vous allez recevoir des bulletins sur lesquels figurent une liste comprenant les noms des sept candidats de la Commission des affaires extérieures pour les sept sièges à repourvoir. Propositions pour les 7 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Elian Collaud et Patrice Longchamp;
- pour le groupe PS: M<sup>mes</sup> Rose-Marie Rodriguez et Andréa Wassmer;
- pour le groupe UDC: M. Michel Zadory;
- pour le groupe PLR: M. Romain Castella;
- pour le groupe ACG: M. Louis Duc.

### Résultat

Bulletins distribués: 105; bulletins rentrés: 105; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 105; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élus: M<sup>mes</sup> et MM. *Louis Duc* (103 voix), *Patrice Longchamp* (103 voix), *Andréa Wassmer* (103 voix), *Romain Castella* (102 voix), *Rose-Marie Rodriguez* (102 voix), *Elian Collaud* (101 voix) et *Michel Zadory* (99 voix).

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Félicitations à ces élus.

### CIP Convention scolaire romande

**La Présidente.** Nous allons élire les 7 membres de cette délégation, élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables.

Propositions pour les 7 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Albert Lambelet et Thomas von Dach;



- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Nicole Lehner et M. Gaéтан Emonet;
- pour le groupe UDC: M. Roland Mesot;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Nadia Savary;
- pour le groupe ACG: M. Olivier Suter.

### Résultat

Bulletins distribués: 103; bulletins rentrés: 103; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. et M<sup>mes</sup> Nadia Savary* (103 voix), *Nicole Lehner* (101 voix), *Albert Lambelet* (100 voix), *Thomas von Dach* (100 voix), *Gaéтан Emonet* (99 voix), *Roland Mesot* (98 voix) et *Olivier Suter* (91 voix).

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Nous allons passer à l'élection des trois membres et des trois suppléants de la délégation fribourgeoise au sein de la Commission interparlementaire de contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale.

### CIP Détention pénale

**La Présidente.** Nous devons procéder à deux scrutins distincts qui se dérouleront selon les mêmes règles que les élections précédentes. Toutefois, pour gagner un peu de temps, les scrutateurs distribueront simultanément deux bulletins à chaque député, l'un de couleur bleue pour l'élection des trois membres et l'un de couleur saumon pour l'élection des trois suppléants. Sur chaque bulletin figure une liste comprenant d'une part les noms des trois candidats de la Commission des affaires extérieures à la fonction de membres de cette délégation, d'autre part à la fonction de suppléants. Propositions pour les 3 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: M. Denis Grandjean;
- pour le groupe PS: M. Benoît Piller;
- pour le groupe UDC: M. Gabriel Kolly.

Propositions pour les 3 membres suppléants de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: M. André Ackermann;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M. Bruno Fasel.

### Résultat

#### 3 membres de la CIP Détention pénale

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 103; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. Denis Grandjean* (101 voix), *Gabriel Kolly* (100 voix) et *Benoît Piller* (98 voix).

#### 3 membres suppléants de la CIP Détention pénale

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 103; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 103; majorité absolue: 52.

Ont obtenu des voix et sont élus: *M<sup>me</sup> et MM. André Ackermann* (102 voix), *Bruno Fasel* (99 voix) et *Antoinette de Weck* (91 voix).

#### Election des membres du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)

**Ackermann André** (*PDC/CVP, SC*). Pour des raisons évidentes de synergie, la Commission des affaires extérieures vous propose de retenir la solution qui était en vigueur lors de la dernière législature, à savoir que le délégué fribourgeois est le président ou la présidente de la Commission des affaires extérieures et le suppléant, le vice-président. C'est pourquoi la Commission des affaires extérieures vous propose comme déléguée, M<sup>me</sup> la Présidente de la Commission, *Andréa Burgener Woeffray*, et comme suppléant votre serviteur.

### Résultat

#### Un-e membre du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 108; bulletins blancs: 5; bulletin nul: 1; bulletins valables: 102; majorité absolue: 52.

A obtenu des voix et est élue: *M<sup>me</sup> Andrea Burgener Woeffray* (95 voix).

Il y a 7 voix éparse.

#### Un-e membre suppléant-e du Bureau interparlementaire de coordination (BIC)

Bulletins distribués: 103; bulletins rentrés: 103; bulletins blancs: 3; bulletin nul: 0; bulletins valables: 100; majorité absolue: 51.

A obtenu des voix et est élu: *M. André Ackermann* (90 voix).

Il y a 10 voix éparse.

#### Election des 5 députés membres de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire

**La Présidente.** Pour terminer, nous allons élire les 5 députés délégués au sein de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire. Il s'agit à nouveau d'une élection au scrutin de liste qui a lieu à la majorité absolue des bulletins valables. Vous disposez de bulletins contenant une liste imprimée avec les noms de 6 candidats pour 5 sièges à repourvoir,

classés par ordre alphabétique avec rappel de l'appartenance politique. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms proposés et de le ou les remplacer par d'autres. Lors des deux premiers tours, tout député est un candidat éligible.

Propositions pour les 5 membres de la Commission cantonale:

- pour le groupe PDC-PBD: M<sup>me</sup> Yvonne Stempfèl et M. Marc-Antoine Gamba;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Chantal Pythoud;
- pour le groupe UDC: M. Michel Zadory;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M<sup>me</sup> Christa Mutter.

### Résultat

#### 5 membres de la Commission cantonale en matière de planification sanitaire

Bulletins distribués: 100; bulletins rentrés: 100; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 100; majorité absolue: 51.

Ont obtenu des voix et sont élus: *MM. et M<sup>mes</sup> Chantal Pythoud (88 voix), Marc-Antoine Gamba (83 voix), Michel Zadory (77 voix), Yvonne Stempfèl (72 voix).*

Ont également obtenu des voix, à égalité, M<sup>mes</sup> Antoinette de Weck (51 voix) et Christa Mutter (51 voix).

*M<sup>me</sup> Antoinette de Weck* est élue par tirage au sort.

### Clôture de la session

**La Présidente.** Nous sommes donc arrivés au terme de notre ordre du jour ainsi que de la session constitutive. Je vous donne rendez-vous ici-même le 7 février 2012 pour la première session de la législature 2012–2016. Je voudrais encore une fois, en mon nom et en votre nom, remercier de tout cœur tout le personnel du Secrétariat qui a fait un énorme travail, et je peux en témoigner, pour préparer ces séances, ainsi que nos scrutateurs provisoires qui ont eu un énorme travail également. Merci à tous. Je vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes et un bon retour chez vous.

- La séance est levée à 14 h 50.

*La Présidente:*

**Gabrielle BOURGUET**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Benoît MORIER-GENOUD**, *secrétaire parlementaire*